



Vous êtes lauréats de concours. Félicitations!

Cette année de stage va vous permettre d'assurer en responsabilité votre métier à temps complet ou à mi-temps. Elle permet aussi de faire un état des lieux de votre niveau de maîtrise des compétences professionnelles, d'enclencher un processus de développement professionnel sur des compétences jugées prioritaires. Cette démarche prend appui juridiquement sur l'arrêté du 4 février 2022 (« Art. 2. - Le parcours de formation adapté tient compte, conformément à l'annexe du présent arrêté, du parcours académique et professionnel antérieur et des besoins du stagiaire identifiés grâce à un diagnostic partagé qui peut s'appuyer sur des tests de positionnement ». [...]« Il est constitué à partir d'une offre de formation conçue par l'INSPE en lien avec le rectorat d'académie ».)

Avant de vous lancer dans le travail d'auto-positionnement, nous vous invitons à faire une pause.

Ces premières semaines d'exercice ont été denses ; vous n'arrivez pas en formation avec la tête vide. Vos pensées, vos émotions, vos attentes, votre état de fatigue, la charge mentale, conditionnent la manière avec laquelle vous allez vous investir dans le travail d'auto-positionnement, son résultat. Prenez 5, 10 minutes pour noter ce qui vous passe par la tête, vos préoccupations, pour identifier votre état physique et mental.

Vous avez des questions ? Posez-les. L'équipe de formateurs est là pour les entendre. Elle peut répondre à certaines, vous indiquer les personnes à contacter. Vous avez des réticences ? Exprimez-les. L'équipe est là pour les entendre ; certaines peuvent être levées.

Le référentiel de compétences professionnelles peut être organisé en trois blocs : nous sommes

- Acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
- Quand on est enseignant.e: polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages
- Quand on est professeur.e documentaliste : mître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias
- Quand on est CPE : animateur.trice de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves
- Praticien.ne réflexif.ve acteur.trice de notre développement professionnel

Pour chaque bloc et compétence associée, vous allez pouvoir déterminer votre niveau de maîtrise.

Prêt.e ? Alors, tournez la page s'il vous plaît.





L'enseignant, le professeur-documentaliste et le conseiller principal d'éducation, acteurs de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Je n'ai pas les bases pour le faire, je me sens démuni.	J'essaie d'appliquer ce que j'ai appris en formation	Je suis compétent le plus souvent, mes choix sont pertinents	Je suis compétent dans toutes les situations, même dans l'immédiateté	Je gère la complexité, je suis force de proposition, j'innove
CC1. Faire partager les valeurs de la République					
CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire					
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation					
CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques					
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication					
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier					
CC10. Coopérer au sein d'une équipe					
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative					
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves					
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école					
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel					





L'enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	Je n'ai pas les bases pour le faire, je me sens démuni.	J'essaie d'appliquer ce que j'ai appris en formation	Je suis compétent le plus souvent, mes choix sont pertinents	Je suis compétent dans toutes les situations, même dans l'immédiateté	Je gère la complexité, je suis force de proposition, j'innove
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique					
P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement					
P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves					
P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves					
P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves					
CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage					
CC4. Prendre en compte la diversité des élèves					
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation					
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication					
CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier					
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier					
CC10. Coopérer au sein d'une équipe					





Les professeurs documentalistes : enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias	Je n'ai pas les bases pour le faire, je me sens démuni.	J'essaie d'appliquer ce que j'ai appris en formation	Je suis compétent le plus souvent, mes choix sont pertinents	Je suis compétent dans toutes les situations, même dans l'immédiateté	Je gère la complexité, je suis force de proposition, j'innove
D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information					
D 2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir					
D 3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement					
D 4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international					
CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage					
CC4. Prendre en compte la diversité des élèves					
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation					
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication					
CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier					
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier					
CC10. Coopérer au sein d'une équipe					





Le Conseiller principal d'éducation, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves	Je n'ai pas les bases pour le faire, je me sens démuni.	J'essaie d'appliquer ce que j'ai appris en formation	Je suis compétent le plus souvent, mes choix sont pertinents	Je suis compétent dans toutes les situations, même dans l'immédiateté	Je gère la complexité, je suis force de proposition, j'innove
C1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps					
C2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement					
C3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement					
C4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire					
C5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif					
C6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative					
C7. Participer à la construction du parcours des élèves					
C8. Travailler dans une équipe pédagogique					
CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage					
CC4. Prendre en compte la diversité des élèves					
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation					
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication					
CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier					
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier					
CC10. Coopérer au sein d'une équipe					





L'enseignant, le professeur documentaliste et le conseiller principal d'éducation, praticiens réflexifs acteurs de leur développement professionnel Les compétences P concernent uniquement les enseignants. Les CC concernent les enseignants, les professeurs documentalistes et les CPE	Je n'ai pas les bases pour le faire, je me sens démuni.	J'essaie d'appliquer ce que j'ai appris en formation	Je suis compétent le plus souvent, mes choix sont pertinents	Je suis compétent dans toutes les situations, même dans l'immédiateté	Je gère la complexité, je suis force de proposition, j'innove
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique					
P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves					
CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage					
CC4. Prendre en compte la diversité des élèves					
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation					
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier					
CC10. Coopérer au sein d'une équipe					
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel					





A ce stade, certaines priorités se dégagent. Vous pouvez les noter ici :
-
-
-
<u>-</u>
Vous pouvez les affiner en vous référant à la déclinaison des compétences professionnelles en sous-compétences (BO n)30 du 25 juillet 2013)
https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066
-
Vous devez prendre en considération le temps disponible. Quelle transformation professionnelle semble réaliste entre maintenant et fin mars-début avril ?
-
Pour établir un plan de développement professionnel, il peut se révéler judicieux d'explorer le contexte dans lequel va s'exercer la transformation visée. Quelles sont les contraintes à prendre en considération? Quelles opportunités offrent l'établissement dans lequel vous exercez? Quelles sont les caractéristiques à prendre en compte?
-
-
Ce document vous appartient. Il constitue une balise dans le parcours de développement professionnel. Il peut faire l'objet d'échanges avec les tuteurs, avec l'équipe élargie, être transformé en document - navette entre vous et l'équipe de formateurs. Le but est d'identifier sur la base de ce travail les éléments de formation pertinents pour vous, et vers fin mars, la transformation professionnelle opérée.